



Projet de fusion transfrontalière entre Watera S.A. et sa filiale luxembourgeoise Watera International

Chartres, le 1^{er} juillet 2026 – **Watera S.A. (Euronext Growth Paris) (la « Société ») acteur de référence dans les solutions de dessalement d'eau de mer et d'eau saumâtre par énergie solaire, annonce la signature, le 30 juin 2026, d'un traité de fusion transfrontalière portant sur la fusion-absorption de sa filiale de droit luxembourgeois Watera International (la « Fusion »).**

Cette opération s'inscrit dans la volonté du groupe de simplifier et de rationaliser son organisation juridique. Watera S.A. et Watera International exercent des activités complémentaires et sont contrôlées par un même actionnaire de référence, Unibios Holdings S.A.. Le maintien de deux entités juridiques distinctes, soumises à deux ordres juridiques différents, génère aujourd'hui des contraintes administratives, réglementaires et de gouvernance dont la complexité apparaît disproportionnée au regard des bénéfices qu'offre cette organisation.

La Fusion permettra ainsi de regrouper les activités au sein d'une société unique de droit français, réduisant le nombre d'entités juridiques à administrer, les obligations déclaratives à satisfaire ainsi que les coûts de conformité et de gouvernance.

Au-delà de cette simplification organisationnelle, la Fusion s'inscrit dans un projet stratégique plus large destiné à accompagner le développement du groupe. Elle contribuera notamment à renforcer le profil financier de Watera S.A. et à accroître sa capacité à financer de futures opérations de croissance externe, notamment par le recours à des émissions d'actions nouvelles en rémunération de tout ou partie du prix d'acquisition.

Principales modalités de l'opération

Watera S.A. détient actuellement 30,06 % du capital et des droits de vote de Watera International. Le solde des actions et des droits de vote, soit 69,94 %, est détenu par Unibios Holdings S.A., laquelle détient également 65 % du capital et des droits de vote de Watera S.A.

L'opération consistera en la fusion par absorption de Watera International par Watera S.A. En rémunération de l'apport-fusion reçu de Watera International, Watera S.A. procédera, en application de la parité d'échange retenue (soit 1 action Watera International pour 1,85 action Watera S.A.), à une augmentation de son capital par l'émission d'actions nouvelles attribuées à Unibios Holdings S.A.. Il ne sera pas procédé à l'échange des actions Watera International détenues par Watera S.A.

A l'issue de la Fusion, Watera International sera dissoute sans liquidation et l'actionnariat de Watera S.A. sera, à la connaissance de cette dernière, réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	% du capital social et des droits de vote
Actionnaire de référence		
Unibios Holdings S.A.	41 191 050	87,00
Fondateurs		
Maxime Haudebourg	120 000	0,25
Marc Vergnet	811 572	1,71
Investisseurs financiers		
Centre Capital Développement (UI Investissement)	891 766	1,88
FPCI Loire Valley Invest (Go Capital)	536 993	1,13
Wicap Mascara	522 000	1,10
FPCI Famae Impact I	297 481	0,63
Flottant		
Flottant	2 975 435	6,28
TOTAL	47 346 297	100,00

Le projet de fusion a été approuvé par les conseils d'administration de Watera S.A. et de Watera International le 30 juin 2026. Le traité de fusion a été signé le même jour.

Calendrier indicatif et prochaines étapes

La réalisation de la Fusion demeure soumise à la satisfaction de plusieurs conditions suspensives usuelles.

Conformément aux articles L.236-10 et R.236-9 du Code de commerce ainsi qu'à l'article 1025-7 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, une requête conjointe a été déposée le 24 juin 2026 auprès du Président du Tribunal de commerce de Chartres aux fins de désignation d'un commissaire à la fusion.

Ce commissaire aura notamment pour mission :

- de procéder à toutes les vérifications nécessaires à l'opération ;
- d'examiner les modalités de la Fusion, d'apprécier, le cas échéant, la valeur des apports, de vérifier la pertinence des valeurs relatives attribuées aux actions des sociétés participantes ainsi que le caractère équitable du rapport d'échange ;

- d'établir, sous sa responsabilité, un rapport écrit sur les modalités de la Fusion et sur l'accomplissement de sa mission, lequel sera mis à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par les dispositions légales françaises et luxembourgeoises applicables.

Le projet de fusion sera soumis à l'approbation des assemblées générales des actionnaires de Watera S.A. et de Watera International, qui devraient se réunir au cours du troisième trimestre 2026, à l'issue du délai d'opposition des créanciers.

Sous réserve de la réalisation des conditions suspensives usuelles, la Fusion prendra effet rétroactivement, d'un point de vue comptable et fiscal, au 1^{er} janvier 2026.

Le traité de fusion sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de Chartres et fera l'objet des mesures de publicité prévues par la réglementation française, notamment au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) ainsi qu'au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO). Les formalités de publicité et de conformité requises par le droit luxembourgeois seront également accomplies. L'ensemble des documents et informations devant être mis à la disposition des actionnaires le sera conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

À PROPOS DE WATERA

Créé en 2014, WATERA (anciennement OSMOSUN) opère sur le marché de l'eau « bas carbone » et se distingue par une solution brevetée unique, économique, propre et durable de dessalement de l'eau de mer et de l'eau saumâtre qui fonctionne à l'énergie solaire et sans batterie.

Depuis juillet 2025, Unibios, société de droit grec cotée à la bourse d'Athènes, est devenu actionnaire de référence de WATERA, renforçant et élargissant ainsi le positionnement de la Société au secteur du traitement durable de l'eau et de la réutilisation des eaux usées, via sa participation de 30 % dans Watera International, principale filiale d'Unibios.

WATERA ambitionne de devenir un acteur de référence mondial dans le traitement de l'eau en fournissant des systèmes technologiques durables et compétitifs, capables de répondre aux enjeux mondiaux de gestion responsable de l'eau et d'accès à l'eau potable.

**CONTACTS****PRESSE SPECIALISÉE**

Nadège Chapelin

n.chapelin@nc-2.com

+33 6 52 50 33 58

PRESSE FINANCIÈRE

Déborah Schwartz

dschwartz@actus.fr

+33 1 53 67 36 35

RELATIONS INVESTISSEURS

Hélène de Watteville

watera@actus.fr

+33 1 53 67 36 33